



Avis de la CFE-CGC sur le bilan Hygiène et Sécurité 2018

Les élus CFE-CGC au CHSCT ont pris connaissance du rapport annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il en ressort :

- **Une baisse** sur 2018 du nombre des accidents avec arrêt de travail (-2) et du taux de gravité qui passe de 0,13 à 0,09. De même que du nombre d'Incapacités Permanentes Partielles notifiées qui passe de de 1 à 3.
- **Une Augmentation** du nombre des premiers soins (+12) et des accidents sans arrêt de travail (+6).
- **Une stagnation** des accidents de trajet à un niveau trop élevé (hausse des accidents bénins et baisse des autres), les difficultés de circulation à l'approche de l'établissement et une augmentation de l'usage des deux roues sont des facteurs aggravants. L'offre de transport en commun proposée par Airbus Hélicopters, en constante évolution, est-elle suffisamment adaptée aux contraintes de notre entreprise et de son environnement ?

Même si le nombre d'accident de travail avec arrêt est à la baisse, force est de constater que tous les autres indicateurs (bénin, accident sans arrêt) progressent. L'expérience montre que si la base de la pyramide augmente, inmanquablement ce sont tous les étages qui vont progresser.

En décembre 2018 la CPAM a reconnu en accident de travail le décès d'un salarié survenu en dehors de l'établissement. Nous sommes surpris de ne pas le voir apparaître dans le bilan.

**A la vue de ce rapport, les élus CFE-CGC au
CHSCT donnent un avis défavorable sur le bilan
Hygiène et Sécurité 2018.**